

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 94/54 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A LA REPARTITION DES AIDES DE L'ETAT AU LOGEMENT (PROGRAMME 1994)

---

SEANCE DU 16 MAI 1994

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze et le seize Mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Paul de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

#### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Pascal ARRIGHI, Vincent AVOGARI DE GENTILI, Jean-Marc BALESI, Jean BIANCUCCI, Dominique BUCCHINI, Dominique BURESI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Joseph-Antoine CHIARELLI, Paul COMBETTE, Edouard CUTTOLI, Jules-Laurent FERRANDI, Jacques FIESCHI, Antoine GAMBINI, Ours--Ange-Pierre GRIMALDI, Jean-Baptiste LANTIERI, Norbert LAREDO, Pierre-Jean LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marie-Paule MANCINI-NERI, Emile MOCCHI, Michel MORETTI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Pierre POGGIOLI, Paul-Donat POLI, Paul QUASTANA, Jean-Paul de ROCCA SERRA, Paul SCARBONCHI, Jean-François STEFANI, Joseph SISTI, Jean-Guy TALAMONI, Alphonse TAMBURINI

#### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Henri ANTONA à M. Jean-Marc BALESI  
Mme Marie-Josée BELLAGAMBA à M. Dominique BURESI  
M. Dominique BIANCHI à M. Michel MORETTI  
M. Jean-Charles COLONNA à M. Nicolas ALFONSI  
M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT à M. Pierre-Thimothée PIERI  
M. Paul-Antoine LUCIANI à M. Dominique BUCCHINI

REÇU LE

06. JUIN 1994

PREFECTURE DE CORSE

M. Toussaint LUCIANI à M. Jean-Baptiste LANTIERI  
M. François MOSCONI à M. Pierre-Jean LUCIANI  
M. Jules-Paul NATALI à Mme Marie-Paule MANCINI-NERI  
M. Simon-Jean RAFFALLI à M. Pascal ARRIGHI  
M. Michel VALENTINI à M. Jean JALPI  
Mme Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI à M. Emile MOCCHI

**ETAIENT ABSENTS :**

MM. Jean-Louis ALBERTINI, Eugène BERTUCCI, Félix LUCIANI

RECU LE

LE 6 JUIN 1994

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

PREFECTURE DE CORSE

- VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi N° 86.16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi N° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi N° 91.428 du 13 mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** Rapport de la Commission de l'Environnement, des transports, de l'urbanisme, du logement, des affaires sociales et des problèmes de santé présenté par M. Pierre-Jean LUCIANI,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**DECIDE** de répartir ainsi qu'il suit la dotation d'autorisation de programme ministériel d'un montant de **46,52 M.F.** entre les différents types d'aides au logement au titre du programme 1994 :

-	PLA - PALULOS.....	19,00 M.F.
-	PLA - CFF.....	5,82 M.F.
-	P.A.P.....	9,50 M.F.
-	P.A.H.....	12,20 M.F.

Compte tenu des reports de l'année 1993 qui s'élèvent à 20,35 M.F., ce programme permettra le financement de 2 400 logements.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

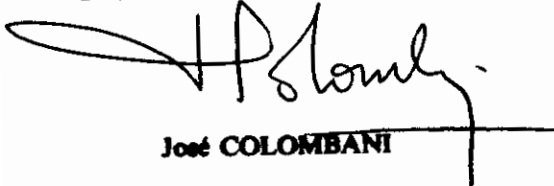
AJACCIO, le 16 Mai 1994

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**



**Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA**

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation,  
L'Administrateur Général des Assemblées



**José COLOMBANI**

REÇU  
06. JUIN 1994  
PREFECTURE DE CORSE